

**Le Professeur Jean-Pierre GOULLÉ  
élu vice-président de l'Académie nationale de médecine pour 2022  
président de l'Académie nationale de médecine pour 2023**

**Membre de la troisième division Sciences biologiques et pharmaceutiques et président de la sous-commission Addictions de l'Académie nationale de médecine dont il est membre depuis 2006, le Professeur Jean-Pierre GOULLÉ a été élu vice-président de l'Académie nationale de médecine le mardi 7 décembre 2021, pour l'année 2022 succédant à Patrice TRAN BA HUY. Il deviendra Président de l'Académie nationale de médecine pour l'année 2023.**



**A propos de Jean-Pierre Goullé**

Élu membre correspondant non-résident en 2006, il est élu membre titulaire de l'Académie nationale de médecine en mai 2011. Il intègre la troisième division (sciences biologiques et pharmaceutiques – section des sciences pharmaceutiques) et préside la sous-commission Addictions. Également membre de l'Académie nationale de pharmacie, et président de sa commission substances vénéneuses, addictives, ou dopantes.

Jean-Pierre Goullé, pharmacien biologiste, est professeur émérite de l'Université de Rouen, ancien professeur des universités et praticien hospitalier ; il a été biologiste chef de service du Groupe hospitalier du Havre (76). Il a présidé la Société française de toxicologie analytique et été président fondateur de la compagnie nationale des biologistes et analystes experts judiciaires.

Il est expert honoraire près la Cour d'appel de Rouen et expert honoraire agréé par la Cour de cassation. Ancien membre du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage. Il est vice-président du Centre national de prévention et de recherche sur les toxicomanies. (CNPERT).

**Le Bureau de l'Académie nationale de médecine - Composition pour 2022**

A compter du mardi 11 janvier 2022, le bureau de l'Académie nationale de médecine sera composé comme suit : Patrice Tran Ba Huy – Président, Jean François Allilaire – Secrétaire perpétuel, Jean-Pierre Goullé – Vice-président, Jacques Rouëssé – Trésorier, Pierre-François Plouin – Secrétaire adjoint.

**À propos de l'Académie nationale de médecine**

L'Académie nationale de médecine est une personne morale de droit public à statut particulier, placée sous la protection du Président de la République. Elle a pour mission de répondre, à titre non lucratif, aux demandes du Gouvernement sur toute question concernant la santé publique, de s'occuper de tous les objets d'étude et de recherche qui peuvent contribuer aux progrès de l'art de guérir et de promouvoir le rayonnement de la médecine française. [www.academie-medecine.fr](http://www.academie-medecine.fr)